



# LA SAINTE AMPOULE

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima  
3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 03 26 61 70 71

N° 208 – juin 2012 – prix de revient : 0,50 euro

---

## Editorial

Nous ne pouvons, à Reims, laisser passer l'année johannique 2012 sans évoquer la belle et noble figure de sainte Jeanne d'Arc, patronne secondaire, avec sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, de notre chère patrie. Si tout français doit avoir à cœur de l'honorer, de se remémorer ses hauts-faits, de remercier le Ciel de l'avoir suscitée pour la salut de la patrie, combien plus les habitants de la région de Reims, ville des sacres des rois de France, car c'est là que la mène sa mission divine. Jeanne n'a pas été envoyée pour chasser tous les soldats anglais du territoire national, ni pour mettre un terme à la guerre de Cent Ans, mais bien pour conduire le Dauphin Charles à Reims pour qu'il y fût sacré roi de France avec l'huile de la Sainte Ampoule.

Retraçons en quelques mots cette épopée digne de l'époque de Moïse ou de Josué.

Jeanne d'Arc, née à Domrémy en la fête de l'Épiphanie de 1412, grandit dans une famille de paysans aux solides vertus chrétiennes. C'est dès l'âge de 12 ans qu'elle commence à être instruite par ses Voix : saint Michel, sainte Marguerite et sainte Catherine. Elle est éclairée sur les malheurs des temps, la grande pitié du royaume de France. Mgr Henri Debout, dans sa biographie de Jeanne, évoque cette époque troublée : « La grande pitié du royaume de France, c'est évidemment l'humiliation de nos armes, jadis victorieuses, dans les néfastes et sanglantes plaines de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, de Verneuil et de Cravant ; c'est aussi des milliers d'existences fauchées inutilement, que le ciel eût voulu utiliser à la défense de la chrétienté contre les invasions musulmanes. [...] La grande pitié du royaume de France, c'est la défection de certains membres du clergé qui, pour l'appât des honneurs, des richesses et des plaisirs, abandonnent les traditions saintes et pures de l'Église nationale. [...] La grande pitié du

royaume de France, c'est enfin le peuple abandonné souvent par ses tuteurs naturels, en proie aux exactions des gens de guerre, aigri par la pauvreté et la famine, répondant à la tyrannie par la cruauté... ».

Après plusieurs demandes, sainte Jeanne d'Arc obtint enfin le 23 février du sire Robert de Baudricourt de pouvoir se rendre à Chinon accompagnée d'une escorte. Elle a tout juste 17 ans. Elle rencontra le roi le 9 mars, le reconnaissant mêlé aux courtisans alors que le comte de Clermont s'était installé sur le trône pour l'induire en erreur :

---

## La vocation de Jeanne

---

« - Au nom de Dieu, c'est vous le roi et non un autre. Je suis venu vers vous de par le Roi du ciel. J'ai nom Jeanne la Pucelle. Si vous voulez écouter le message que je vous apporte, vous recouvrirez votre royaume et les Anglais s'en iront hors de la France.

- Quel est donc ce merveilleux message, questionna la roi ?

- Dieu vous mande que vous me mettiez en œuvre et je ferai lever le siège de devant Orléans, puis je vous conduirai à Reims pour recevoir votre sacre et votre couronne royale : vous serez ainsi le lieutenant du Roi des cieux qui est Roi de France ».

Tout est dit dans ce petit dialogue. La mission de Jeanne d'Arc, attestée par la délivrance d'Orléans, est de faire sacrer le roi et de réaffirmer le souverain domaine de Notre Seigneur sur le royaume de France. Le roi, lieutenant du Christ, reçoit de lui délégation pour exercer le pouvoir politique dans les affaires temporelles.

Jeanne fut donc interrogée avec soin par des membres éminents de l'université de Poitiers. C'est alors qu'elle répondit au Père Guillaume

Aymeri, dominicain, qui lui objectait que si Dieu voulait délivrer le peuple de France de ses calamités, il n'avait nul besoin de soldats : « Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire ». Grande leçon qui nous interdit la paresse et l'impréparation, même si nous comptons sur l'aide de Dieu.

L'université de Poitiers ayant rendu une sentence favorable à Jeanne, Charles VII lui procura un équipement militaire. Pour son épée, elle indiqua qu'elle devait porter celle qui se trouvait dans l'église Sainte-Catherine à Fierbois. Cette épée fut retrouvée suivant ses indications, non sans mal car personne ne connaissait l'existence du coffre la contenant près de l'autel. Elle fit peindre un étendard représentant d'un côté Jésus-Christ assis, bénissant d'une main et tenant de l'autre le globe terrestre surmonté d'une croix, symbole de sa royauté sociale universelle, avec les deux noms de Jésus et Marie. Sur l'autre côté étaient représentées les armes de France soutenues par des anges, ainsi que le scène de l'Annonciation. Sainte Jeanne d'Arc dit de cet étendard qu'elle l'aimait quarante fois plus que son épée. Le jour du sacre, elle le portait fièrement tout près du roi et répondit à ceux qui s'en étonnaient : « Il a été à la peine, il faut bien qu'il soit maintenant à l'honneur ».

Le 29 avril, la Pucelle entra dans Orléans assiégée depuis plusieurs mois par une puissante armée anglaise. Les bastilles encerclant la ville furent prises les unes après les autres grâce à des assauts irrésistibles. Le 8 mai, l'armée anglaise prit la poudre d'escampette.

Jeanne conduisit ensuite l'armée de victoire en victoire pour permettre au Dauphin d'atteindre la ville de Reims, en plein territoire tenu par les Anglais et les Bourguignons. La troupe de Charles VII atteignit Sept-Saulx le 15 juillet 1429 et s'installa dans sa forteresse, abandonnée par la garnison anglaise. Une délégation des habitants de Reims vint remettre les clefs de la ville au monarque. Le cortège royal pénétra à Reims le 16 juillet, en passant par la porte Dieu-Lumière et le sacre eut lieu dès le lendemain, après une nuit passée à tout préparer. Nous pouvons imaginer Jeanne d'Arc assistant de près au sacre du roi, plongée dans le recueillement et l'action de grâce. Tout ce que ses Voix lui avaient annoncé s'est réalisé.

Dieu va maintenant la conduire à travers des chemins plus douloureux, elle va être admise à participer plus étroitement à la Passion de Notre Seigneur, à compléter dans son corps ce qui manque aux souffrances du Christ pour le salut de la France. Charles VII se mit à négliger ses

conseils, désirant arrêter les combats pour privilégier la voie de la conciliation et des pourparlers. Veille tentation issue de la lassitude du combat et qui ne fait que prolonger les années d'épreuve et de guerre. Jeanne fut faite prisonnière devant la ville de Beauvais, vendue aux Anglais, jugée par un tribunal ecclésiastique à la solde des occupants et condamnée à être brûlée vive comme hérétique et relapse. Ce fut à Rouen, sur la place du Vieux Marché, le 30 mai 1431, qu'elle rendit à Dieu son âme pure et valeureuse.

Le pape Benoît XVI a récemment consacré une de ses catéchèses à la noble figure de Jeanne d'Arc. Il rappelle ses vertus éminentes, sa piété, son courage dans les épreuves, sa justice. Simplement, il passe sous silence que Jeanne est venue affirmer de nouveau le souverain domaine du Christ sur les royaumes terrestres. L'essentiel de la mission de Jeanne n'est guère compatible avec l'enseignement de Vatican II sur la liberté religieuse : c'en est fini du Christ-Roi, de l'union de l'Eglise et de l'Etat, du roi défenseur de l'Eglise et pourfendeur de l'hérésie, du sacre qui rajoute une dimension surnaturelle à l'exercice du pouvoir politique, de la notion même de chrétienté.

Le cardinal Mermillod nous rappelait pourtant, en 1863 : « En vous, la cité humaine s'honore d'une noble alliance avec la cité divine ; en vous l'ordre national et l'ordre surnaturel s'unissent et la trame de votre histoire resplendit d'une lumière du ciel. Vous ne pouvez vous soustraire à cette lumière sans renier votre berceau, sans abdiquer vos gloires, sans vous condamner fatalement aux ténèbres, et j'ose le dire, sans forfaire à vos admirables destinées. Une âme peut méconnaître son baptême, mais elle ne peut l'anéantir ; l'empreinte en est ineffaçable. Il en est ainsi d'un peuple ».

De même qu'à Rome, non loin de la façade de la basilique Saint-Jean-de-Latran, se dresse la statue de l'humble François d'Assise, les mains étendues pour en soutenir les murs qui s'écroulaient, selon le songe que Dieu envoya au pape Innocent III, à Reims se dresse la statue de Jeanne à cheval brandissant son épée, face à la cathédrale des sacres, pour soutenir, en nom Dieu, le royaume qui menaçait de s'écrouler.

Que sainte Jeanne d'Arc ranime notre espérance dans notre combat pour le Christ-Roi, que ce soit dans l'Etat, que ne vit plus de cette doctrine, et dans l'Eglise, qui la renie afin de s'attirer les bonnes grâces des puissants de ce monde.

Abbé Ludovic Girod

## Activités paroissiales

### Intention de la Croisade du Rosaire :

*Toutes les âmes consacrées*

### Intention de la Croisade Eucharistique :

*Ceux qui persécutent l'Eglise*

### Catéchismes :

Reims :

Adolescents (de 13 à 16 ans) : le mercredi de 17h30 à 18h30 en période scolaire

Adultes : les 2ème et 4ème mardis du mois de 20h30 à 21h30.

Mardi 12 : histoire de Moïse

Mardi 26 : le séjour des Hébreux dans le désert

Troyes :

Les dimanches 3 et 24 de 16h30 à 17h30

### Cercles de Tradition :

Reims : samedi 16 juin à 20h00 chez M. et Mme Lepape. Sujet : l'épopée des Croisades. Prévenir pour le dîner.

Troyes : dimanche 17 après la messe

### Cercle Sainte-Marie des mères de famille :

Prunay, mardi 19 de 14h30 à 16h00 (possibilité de confier les jeunes enfants à une institutrice).

### Scoutisme (Groupe Notre-Dame de France) :

Meute Bienheureux-Charles-de-Foucauld (Louve-teaux, garçons de 8 à 12 ans) : sortie à Trépail le samedi 16 de 10h00 à 17h00 (RV devant l'église)

Ronde Sainte-Clotilde (Jeannettes, filles de 8 à 12 ans) : idem

### Pour cet été :

Camp du 7 au 14 juillet à Lignol-le-Château (10) pour les louveteaux et les jeannettes

Camp du 9 au 26 juillet à Lormes (58) pour les scouts.

## Dates à retenir :

**Dimanche 10 juin** : kermesse du Prieuré

**Dimanche 17 juin** : communion solennelle à Reims

**Samedi 23 juin** : Feux de la Saint Jean à Joinville (soirée grillades à partir de 18h30 – possibilité de dormir au Couvent)

**Mercredi 27 juin** : cérémonie de distribution des prix à 16h00 à l'Ecole Saint-Rémi, puis spectacle de fin d'année par les élèves.

**Vendredi 29 juin** : ordinations sacerdotales et diaconales au Séminaire Saint-Pie X d'Ecône

## Carnet de famille

### Baptêmes

Espérance Mancheron, le 13 mai à Joinville

Louis Geffroy, le 26 mai à Le-Hérie-la-Viéville

### Premières communions

Le dimanche 13 mai à Joinville

Rose Mancheron

Le dimanche 3 juin à Charleville-Mézières

Hermine Auban

Myriam Guicheteau

Clémence-Elisabeth de Rouville

## Croisade du Rosaire

Nombre de chapelets récités aux intentions fixées par Mgr Fellay dans l'ensemble de nos chapelles (selon les feuilles récupérées à ce jour) :

**43 467 chapelets**

Un grand merci pour vos prières  
auprès de Notre Dame

## Session Bafa à Prunay

La **Fédération des Scouts Godefroy de Bouillon** organise en partenariat avec l'**Afocal** une session de formation générale pour le Bafa à l'Ecole Saint-Rémi de Prunay.

➤ Dates : du 1<sup>er</sup> au 8 juillet ➤ Prix : 450 euros.

Cette session est ouverte à tous.

Pour s'inscrire, demander un dossier à :

- Scouts Godefroy de Bouillon – Impasse de l'Ancienne Providence – 69550 Amplepuis
- formation.gdb@orange.fr

## Remerciements

Un grand merci à tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre au bon déroulement du Pèlerinage. Grâce à eux, les marcheurs ont pu profiter au mieux de ces jours consacrés à la pénitence, à la prière et à la charité fraternelle.

Une messe sera célébrée en action de grâces et pour toutes les personnes qui ont aidé à la bonne organisation de ce pèlerinage, le mercredi 13 juin à Reims (18h30).

## Au fil du temps

**Samedi 5 mai** : réunion des louveteaux et des jeannettes au Prieuré. En l'absence des cheftaines habituelles des jeannettes, toutes indisponibles, ce furent deux autres jeunes filles qui organisèrent l'après-midi, permettant ainsi de ne pas annuler la réunion.

**Mardi 8** : l'Abbé Girod se rendit avec le chef de la Troupe Saint-Sébastien dans le Morvan pour faire la visite du lieu de camp de cet été. Nous seront accueillis dans une grande propriété sur laquelle camperont plusieurs autres groupes, près d'Avallon et de Vézelay.



**Dimanche 13** : M. l'Abbé Toulza, ancien Prieur, célébra la messe du dimanche à Reims. Il bénit après la messe les fiançailles de David Roudergues et Rachel Maalouly. En ce jour eut lieu également la consécration de la Croisade Eucharistique et de ses membres au Cœur Immaculé de Marie, lu par les enfants au banc de communion.



**Mardi 15** : procession des Rogations au Prieuré. Jusqu'au dernier moment, nous ne savions pas s'il serait possible de sortir en procession à cause de

fortes averses dans la matinée. Mais le soleil perça les nuages et nous pûmes processionner en chantant les litanies, avant de célébrer cette messe qui nous rappelle la nécessité et l'efficacité de la prière.



**Samedi 19** : messe des juristes célébrée à Reims par l'Abbé de Crécy pour la saint Yves. Les divers fidèles exerçant un métier lié au droit étaient présents à cette occasion, ainsi que d'autres venus à Reims pour l'occasion.

**Du samedi 26 au lundi 28** : pèlerinage de Pentecôte de Chartres à Orléans. Pour la première fois depuis longtemps, ce furent deux cars qui furent affrétés pour le transport des pèlerins, un le samedi, l'autre le lundi, s'arrêtant à Troyes. Le chapitre Brie-Champagne marcha vaillamment sous la houlette d'André-Jean Philippoteaux et l'assistance spirituelle des Abbés de Beaunay et



**Mercredi 30** : hommage champenois à sainte Jeanne d'Arc. Une trentaine de fidèles se réunit à 19h30 sur le parvis de la cathédrale de Reims, devant la statue équestre de Jeanne d'Arc de Paul Dubois, pour écouter une allocution de l'Abbé Girod, assister au dépôt d'une gerbe de fleurs et chanter en l'honneur de la sainte patronne de la France à l'occasion du 600<sup>ème</sup> anniversaire de sa naissance.



**Dimanche 3 juin** : cérémonie des premières communions à Reims. Trois petites filles reçoivent Notre Seigneur pour la première fois au cours de la messe célébrée par l'Abbé de Crécy.

Frament. Le chapitre des enfants était bien fourni : il manquait même un ou deux adultes pour s'occuper de tout ce petit monde. L'itinéraire des deux premiers jours fut celui suivi habituellement en direction de Paris. Par contre, le lundi matin, à Villepreux, ce fut une véritable noria de cars qui embarquèrent les pèlerins dès le potron-minet pour les conduire à quelques kilomètres d'Orléans. Si l'embarquement prit du temps, le débarquement se fit avec un grand retard, vu le nombre de cars et le manque de place pour se garer. La messe de clôture eut lieu sur l'île Charlemagne et nous ne vîmes d'Orléans que les tours de la cathédrale au loin. Un grand merci à tous les organisateurs du pèlerinage et à tous ceux qui ont contribué à sa bonne marche de près ou de loin.

---

## Vie spirituelle

---

### Le Sacré-Cœur

Si plusieurs grandes fêtes émaillent le mois de juin, celle du Sacré-Cœur demeure sans doute la plus marquante. En effet, notre dévotion envers ce Cœur sacré s'exprime non seulement le jour de la solennité mais encore pendant tout ce mois, qui lui est dédié. Quel est donc le motif d'une telle piété envers ce Cœur ? N'est-ce pas étrange, voire idolâtre, de prier et même d'adorer le Cœur de Notre Seigneur ? N'est-il pas un organe comme le nôtre, certes nécessaire au bon fonctionnement du corps, mais seulement nécessaire au corps et non à l'âme ?

Face à ces questions, l'esprit peut se reposer humblement sur l'autorité de l'Eglise ou sur le *sensus fidei*, le sens de la foi (le bon sens chrétien).

Par ailleurs, l'âme peut chercher à comprendre davantage les choses de Dieu. Désireuse de progresser dans la foi et la charité – en un mot de s'unir davantage à Dieu - elle va s'appliquer à découvrir pourquoi l'Eglise accepte cette appellation *Sacré-Cœur* et permet aux fidèles de lui rendre un culte public de latrie.

Comme pour les autres hommes, le cœur de Jésus constitue l'organe de chair qui fait vivre son corps. Jésus-Christ est vrai homme, et qui plus est, il est le seul homme parfait. Sa nature humaine ne connaît pas de défaut, bien au contraire. Le cœur qui l'anime est donc excellent d'un point de vue biologique ou naturel. Mais ce cœur recouvre d'autres fonctions bien plus excellentes encore car il est le cœur d'un Dieu. Notre catéchisme nous

l'enseigne : le Christ est la deuxième personne de la Sainte Trinité, personne qui s'est incarnée. C'est donc le Verbe qui vit humainement par ce cœur. Or tout ce qui appartient à tel individu lui est rapporté en tant que personne. En voici une petite illustration : dans une cours de récréation, on parlera de Pierre ou Paul (c'est-à-dire telle personne) qui tire dans le ballon, et non de l'être humain petit, aux cheveux roux qui utilise son pied droit pour lancer le ballon ! Ainsi, en ce qui concerne la nature humaine du Christ, tout est rapporté à sa personne et donc au Verbe. De ce principe découle toute la grandeur du Cœur de Notre-Seigneur. Dieu est infiniment au-dessus de nous. Les anges le servent et l'adorent en tremblant. C'est pourquoi la nature humaine qu'il a assumée est toute aussi digne de révérence et d'adoration. Placé au-dessus des autres hommes, Jésus-Christ, considéré comme homme, exige de nous un culte de latrie. Tout son corps est digne d'adoration. Et la partie la plus importante de son corps, le cœur, sera considérée comme quelque chose de sacré par l'Eglise.



En effet, le cœur symbolise le lieu où sont rassemblés tous les sentiments humains : amour, haine, joie ou tristesse. Chez le Christ, ces sentiments humains sont les plus purs que l'on puisse trouver. Pas un n'entrave la raison. Bien au

contraire ils sont soumis à elle de telle sorte que Notre Seigneur pouvait les susciter à sa guise. Richesse incomparable du Sauveur que ce cœur si parfait. De ce dernier, l'amour du Christ a coulé à flot pour les hommes. Saint Jean en a profité largement en laissant reposer sa tête sur le Sacré-Cœur. Des siècles plus tard, sainte Gertrude brilla par son amour du Cœur de Notre Seigneur. Puis ce fut au tour de sainte Marguerite-Marie d'expérimenter et de répandre les bienfaits du Cœur sacré de Jésus.

L'enseignement de ces trois mystiques vient entériner les explications doctrinales sur l'amour du Sacré-Cœur. Aux trois, le Christ a révélé des mystères d'amour insondables tellement il est grand. Mais penser qu'il ne s'agisse que d'un amour affectif, ne serait-ce pas offenser ce Cœur au caractère sacré ? En effet Jésus-Christ, vrai homme, a une âme humaine, et donc une volonté humaine. Le Christ est capable d'un amour de volonté, d'un amour spirituel et surnaturel. Son cœur symbolise aussi ces amours. D'où cette invocation des litanies du Sacré-Cœur : « Cœur de Jésus, fournaise ardente de charité ». La charité est une amitié avec Dieu fondée sur l'unité de vie commune. Or le Cœur du Sauveur n'est-il pas uni au Verbe de Dieu ? Voilà la sacralisation de cet organe. Voilà pourquoi il mérite d'être honoré d'un culte d'adoration et non seulement de vénération.

Lorsque l'on se penche sur les destinataires de l'amour de ce Cœur, il faut reconnaître au Père la première place. C'est pour le Père avant tout que Notre Seigneur a subi la Passion. Saint Paul nous le rappelle : « Il s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix »<sup>1</sup>. Les hommes et l'Eglise viennent ensuite. Tous pourront bénéficier des largesses de cet « abîme de toutes les vertus ». Il livrera jusqu'à la dernière goutte de son sang pour eux, tout en sachant que pour beaucoup cela sera inutile. Quant à l'Eglise, elle est issue de ce Cœur « en qui sont tous les trésors de la sagesse et de la science ».

Le Sacré-Cœur mérite donc tout notre amour. De cette plaie sacrée coule une « source de vie et de sainteté » à laquelle il faut croire toujours davantage. Par et dans ce Cœur, nous nous unissons à Dieu en vérité. « Cœur de Jésus, délice de tous les saints, ayez pitié de nous ».

Abbé de Beaunay

<sup>1</sup> Epître aux Philippiens II, 8

# Un apôtre de la souveraineté de Jésus-Christ

## Le Cardinal Luçon, archevêque de Reims

Foi et douceur, proclamait la devise épiscopale du Cardinal Luçon : ces deux mots le peignent tout entier. Foi profonde, fermeté inébranlable, bonté rayonnante donnent au Cardinal Luçon cette « physionomie majestueuse, énergique et avenante » que saluait le P. de La Brière, dans les *Etudes* du 5 juillet 1930.

C'est parmi les apôtres de la souveraineté du Christ qu'il convient de placer le cardinal Luçon. Durant les quarante-deux années de son épiscopat, à Reims comme à Belley, il s'en est montré l'apôtre et le défenseur, luttant avec courage pour garder notre pays de France dans la fidélité à Dieu.

« Défenseur de la cité de Dieu dans l'Etat, le Cardinal Luçon n'a laissé passer sans protester aucune des mesures qui, avec une implacable continuité, la détruisaient par des coups successifs... Quels accents il sut trouver pour plaider la cause des congrégations religieuses et des écoles libres... » (Mgr Baudrillart, *Eloge funèbre du Cardinal Luçon*, Métropole de Reims, 15 juillet 1930).

Ces paroles de Mgr Baudrillart indiquent l'attitude du Cardinal Luçon durant les longues années de la persécution religieuse. C'était alors, selon l'expression de Mgr Rumeau, « le siège en règle de la conscience publique ».

Par la parole, par la plume et jusque devant les tribunaux, le Cardinal Luçon a défendu les droits de Dieu, les libertés de l'Eglise et des âmes chrétiennes pour l'éducation chrétienne de leurs enfants.

« Pour l'éducation chrétienne des petits enfants de France, le Cardinal Luçon, nous dit le chanoine Coubé, a élevé la voix avec tant d'autorité, prié avec tant d'amour, lutté avec tant de courage. Ce dévouement a eu sa première récompense dans les tressaillements de fierté de la France catholique. Il y en aura une plus douce encore : ce sera le salut de notre chère patrie, un nouveau baptême de foi et de piété pour les enfants qui dorment dans ses berceaux ou grandissent dans ses écoles, un nouveau pacte de fidélité et d'amour entre le cœur de la France et le Cœur du Christ qui aime les Francs ».

Inlassablement, le Cardinal Luçon réclamera le respect des droits de Dieu. Le 12 octobre 1924, à la manifestation catholique de Charleville, il affirmera : « Je suis un drapeau. Et le rouge de ma soutane symbolise le sang que nous accepterions tous de répandre pour défendre notre foi, mais je

suis un clairon aussi, et en ce moment, je sonne le ralliement des catholiques pour la défense de leurs droits, de leurs libertés et de leurs institutions religieuses. Tous derrière moi pour la liberté et le triomphe de l'idée chrétienne. C'est pour Dieu et c'est pour la France ».

Durant la guerre 1914-1918, le Cardinal Luçon s'était adressé au Président Poincaré, afin que le Gouvernement s'associe aux prières publiques et il avait appuyé semblable requête formulée par le grand écrivain catholique, son compatriote angevin, René Bazin.

Défenseur des droits de Dieu, le Cardinal Luçon propose la doctrine de la souveraineté de Jésus-Christ, doctrine qu'au siècle dernier le Cardinal Pie avait exposé avec un si brillant éclat, doctrine que de nos jours l'ancien vicaire général à Belley de Mgr Luçon, le Cardinal Sevin, archevêque de Lyon et Mgr Albert Nègre, archevêque de Tours, s'appliquèrent à répandre ; doctrine que le Pape Pie XI devait consacrer par l'encyclique *Quas Primas* et l'établissement de la fête du Christ-Roi.

Dans cette encyclique *Quas Primas* (11 décembre 1925), le Pape Pie XI souligne l'importance des Congrès Eucharistiques ; il rappelle que ces Congrès ont été un moyen d'affirmer de manière solennelle la royauté de Jésus-Christ.

« Il semble que le peuple chrétien, comme poussé par une inspiration divine, veuille restituer dans tous les droits de sa royauté ce Jésus que les impies n'ont pas voulu recevoir lorsqu'il est venu parmi nous, en le faisant sortir du silence et comme de la retraite des temples saints ».

Le Cardinal Luçon va participer à divers Congrès locaux ou régionaux : Châlons-sur-Marne en 1909 et Lyon en 1913 ; il présidera les Congrès nationaux de Faverney (1908), Ars (1911), Paris (1923). Toutefois, c'est au Congrès international tenu à Lourdes en juillet 1914 et consacré à la Royauté sociale de Jésus-Christ dans l'Eucharistie que le Cardinal Luçon « va en quelques pages superbes d'histoire et de philosophie sociale rendre évidente la nécessité de proclamer enfin cette royauté du Christ dans celui des grands pays européens qui a poussé le plus loin l'expérience d'une législation sans Dieu. Sur l'esplanade ensoleillée du Rosaire, les paroles fortement scandées du cardinal-archevêque de Reims résonnaient au loin comme une protestation frémissante » (R.P. de La Brière).

R.P. Charles Baillif (à suivre dans le prochain n°)

|       |    | <b>Calendrier<br/>liturgique<br/>juin 2012</b> | <b>Prieuré<br/>N-D-de-Fatima<br/>3, rue Charles Barbelet<br/>51360 Prunay<br/>03 26 61 70 71</b> | <b>Reims<br/>Eglise N-D de France<br/>8, rue Edmé Moreau<br/>03 26 61 70 71</b> | <b>Charleville-Mézières<br/>Chapelle St-Walfroy<br/>20, rue de Clèves<br/>06 08 30 91 56</b> |
|-------|----|--|--|---|--|
| vend  | 1  | Vendredi des Quatre Tps                        | Messes : 7h30 et 11h15   | Conf : 18h – M : 18h30  |  |
| sam   | 2  | Samedi des Quatre Temps                        |  | Conf : 10h30 – M : 11h  | Messe : 18h00  |
| dim   | 3  | Dimanche de la Ste Trinité                     |  | Confessions : 9h30<br>Messe : 10h00   | Confessions : 9h30<br>Messe : 10h00  |
| lundi | 4  | Saint François Caracciolo                      | Messes : 8h30 et 11h15   |   |  |
| mardi | 5  | Saint Boniface                                 | Messes : 7h30 et 11h15   |   |  |
| mer   | 6  | Saint Norbert                                  | Messe : 7h30   | Conf : 18h – M : 18h30  |  |
| jeudi | 7  | Fête Dieu                                      | Messes : 8h30 et 11h00   |   |  |
| vend  | 8  | De la férie                                    | Messes : 7h30 et 11h15   | Conf : 18h – M : 18h30  |  |
| sam   | 9  | Saints Prime et Félicien                       |  | Conf : 10h30 – M : 11h  |  |
| dim   | 10 | Solennité de la Fête Dieu                      |  | Confessions : 9h30<br>Messe : 10h00   | Confessions : 9h30<br>Messe : 10h00  |
| lundi | 11 | Saint Barnabé                                  | Messes : 8h30 et 11h15   |   |  |
| mardi | 12 | Saint Jean de St Facond                        | Messes : 7h30 et 11h15   |   |  |
| mer   | 13 | Saint Antoine de Padoue                        | Messe : 7h30   | Conf : 18h – M : 18h30  |  |
| jeudi | 14 | Saint Basile                                   | Messes : 8h30 et 11h15   |   |  |
| vend  | 15 | Sacré-Cœur de Jésus                            | Messes : 7h30 et 11h15   | Conf : 18h – M : 18h30  |  |
| sam   | 16 | De la férie                                    |  | Conf : 10h30 – M : 11h  | Messe : 18h00 (Lametz)   |
| dim   | 17 | 3 <sup>ème</sup> dim. après la Pentecôte       |  | Confessions : 9h30<br>Messe : 10h00   | Confessions : 9h30<br>Messe : 10h00  |
| lundi | 18 | Saint Ephrem                                   | Messes : 8h30 et 11h15   |   |  |
| mardi | 19 | Sainte Julienne de Falcon.                     | Messe : 11h15  |   |  |
| mer   | 20 | Saint Silvère                                  | Messe : 7h30   | Conf : 18h – M : 18h30  |  |
| jeudi | 21 | Saint Louis de Gonzague                        | Messes : 8h30 et 11h15   |   |  |
| vend  | 22 | Saint Paulin de Nole                           | Messes : 7h30 et 11h15   | Conf : 18h – M : 18h30  |  |
| sam   | 23 | Vigile de St Jean Bapt.                        |  | Conf : 10h30 – M : 11h  |  |
| dim   | 24 | Nativité de St Jean Baptiste                   |  | Confessions : 9h30<br>Messe : 10h00   | Confessions : 9h30<br>Messe : 10h00  |
| lundi | 25 | Saint Guillaume                                | Messes : 8h30 et 11h15   |   |  |
| mardi | 26 | Saints Jean et Paul                            | Messe : 7h30   |   |  |
| mer   | 27 | De la férie                                    | Messes : 7h30 et 11h15   | Conf : 18h – M : 18h30  |  |
| jeudi | 28 | Saint Irénée                                   | Messe : 7h30   |   |  |
| vend  | 29 | Saints Pierre et Paul                          |  |   |  |
| sam   | 30 | Commémorais. de St Paul                        |  |   |  |

**Joinville (52) : Couvent des Annonciades – 22 avenue Irma Masson**

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : confessions à 9h30, messe à 10h00

**Troyes (10) : Chapelle Saint-Bernard – 28, rue des Prés l'Evêque**

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : confessions à 17h30, messe à 18h00

**Saint-Quentin (02) : Chapelle de l'Immaculée Conception – 38, rue des Patriotes (03 23 61 27 72)**

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : messe à 10h45

**Le-Hérie-la-Viéville (02) : Cours Notre-Dame des Victoires – rue du Château (03 23 61 00 83)**

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : messe à 8h30